



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'NDRE

COMPTE RENDU :

Assemblée Générale Ordinaire du 26 octobre 2019

Maison des Sports – 36000 CHATEAUROUX

Il est procédé à la présentation de l'ordre du jour :

- 1- Appel des membres du Comité directeur
- 2- Appel des Sociétés de tir
- 3- Point sur les licences F.F. Tir 2018/2019
- 4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes
- 5- Approbation du compte rendu du trésorier
- 6- Rapport moral du Président
- 7- Compte rendu de l'activité sportive
- 8- Date et lieu de l'Assemblée Générale Elective 2020
- 9- Date et lieu de la remise des récompenses saison 2019/2020
- 10- Désignation des Vérificateurs aux comptes pour l'AG 2019
- 11- Organisation des prochains Championnats Départementaux
- 12- Organisation des prochains Championnats Départementaux CDFC
- 13- Questions diverses

1- Appel des membres du Comité directeur

Nom Prénom	Présent	Excusé	Absent
ARDELET Céline		X	
ARDELET Sylvie	X		
AVIGNON Anne	X		
DOISEAU Michel	X		
DURANTET Bernard	X		
FORESTIER Guillaume	X		
FRONTERA Jean Emmanuel	X		
GARRIVET Pascal	X		
GUIGNARD Eric	X		
GUIGNARD Sylvie	X		
LABRUNE Daniel	X		
LEGRIX Marie Rose	X		
MICHEL Jean Yves	X		
POITEVIN Thierry	X		
TOUZET Josette		X	
VILLANNEAU Yannick		Démission	

2- Appel des Sociétés de tir

	Présent	Représenté	Excusé
BRION	X		
BUZANCAIS	X		
CHABRIS	X		
CHASSIGNOLLES			X
CHATEAUROUX	X		
DEOLS	X		
ISSOUDUN	X		
LA MARTINERIE	X		
LE BLANC	X		
LE PECHEREAU			X
LEVROUX		Abs	
SAINTE SEVERE		Abs	
TIR BRENNOU	X		
ARS STAND DE TIR	X		

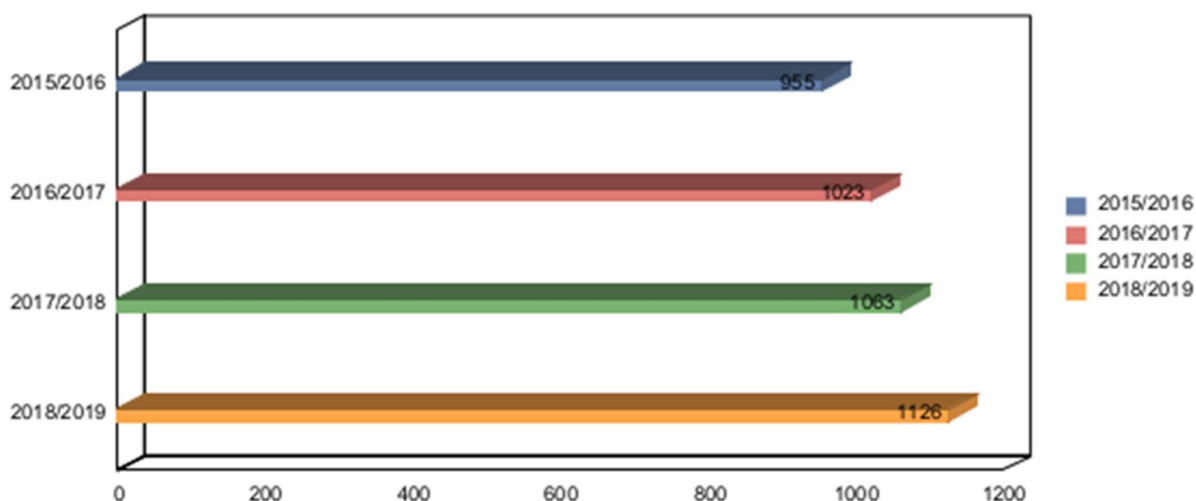
3- Point sur les licences F.F. Tir 2018/2019

Sur la saison passée, 1126 licences ont été validées sur ITAC, soit une augmentation de 5.93%. Nous comptons l'an passé 203 femmes et 926 hommes. 210 licences n'ont pas été reprises l'an dernier et nous avons accueilli au sein des clubs 240 nouveaux licenciés ainsi que 29 tireurs qui ont réactivé leurs licences.

Les clubs de l'Indre ont géré l'an dernier 290 demandes d'avis préalable. Au niveau de nos forces vives nous disposons de 14 arbitres pour encadrer nos championnats départementaux et de 37 formateurs pour nos 7 écoles de tir.

Durant la saison 2018/2019, 166 personnes ont pratiqué un tir d'initiation au sein de nos clubs.

Graphique 1 : Comparatif des licenciés au 31/08/2019



Graphique 2 : Evolution des licenciés par club sur les quatre dernières saisons

Au 31/08/2019	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
U.S BRION	55	61	58	61
A.C.S. BUZANCAIS	33	43	49	45
T.S. CHABRIS	100	102	81	94
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	12	17	9	13
S.T.CHATEAUROUX	36	45	47	67
A.S. DEOLS	154	149	151	153
T.O. ISSOLDUNOIS	49	58	73	67
T.S. LA MARTINERIE	10	10	10	30
T.S. LE BLANC	114	111	106	115
S.T. L'ARQUEBUSE	48	49	56	53
S.T. LEVROUSAINE	29	40	50	49
S.T. SEVEROISE	181	198	194	175
C.T. BRENNOU	134	140	179	179
ARS STAND DE TIR	0	0	0	25
TOTAL INDRE	955	1023	1063	1126

Au 25 octobre 2019, le Comité Départemental a déjà enregistré 982 licenciés (184 femmes et 798 hommes), contre 971 l'an dernier à la même période soit + 1.13%.

Graphique 3 : Répartition des licences par clubs au 25/10/2019

	VALIDE	EN ATTENTE	TOTAL
BRION	53		53
BUZANCAIS	47		47
CHABRIS	93		93
CHASSIGNOLLES	0		0
CHATEAUROUX	60		60
DEOLS	148		148
ISSOUDUN	51		51
LA MARTINERIE	9		9
LE BLANC	90		90
LE PECHEREAU	29		29
LEVROUX	51		51
SAINTE SEVERE	154		154
TIR BRENNOU	165		165
ARS STAND DE TIR	32		32
TOTAL	982		982

4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes

Le trésorier du Comité présente les comptes à l'Assemblée Générale et commente les grandes rubriques du compte de résultat et du bilan.

Eric GUIGNARD précise que pour les récompenses, le montant est plus important que l'an dernier car il a intégré les dépenses liées aux cadeaux offerts aux bénévoles suite aux actions du CNTS en 2018.

Au titre de la période, le budget des produits s'élève à 67 306.24 € et des charges à 87 797.69 €.

En fin d'exercice 2018/2019, le Comité Départemental a en fonds propre : 54 805.08 euros sur ses différents livrets et comptes en banque.

Question dans la salle : Pourquoi tant de frais bancaire ?

Eric explique que les frais de banque sont de plus en plus importants et plus particulièrement sur le compte CCP...

Eric GUIGNARD informe l'assistance que ce bilan sera le dernier qu'il réalisera, car courant novembre, il souhaite démissionner de son poste de Trésorier. Il expliquera sa décision en fin d'AG...

Bilan et compte de résultat saison 2018 /2019

DEPENSES		RECETTES	
CNTS	22 886.72	CNTS	47 780.12
Achat matériel	42 298.58	Engagements départementaux	4 109.00
Tour de l'Indre	247.21	Redevance concours	1 246.56
Frais de réception	3 744.61	Licences	9 664.00
Fournitures Sportives	1 564.50	Conseil Départemental	520.00
Redevance Comité	909.50	Remboursement matériel	3 320.06
Site Internet	727.79	Coupe de l'Indre	666.50
Photocopies	4 452.34		
Frais de déplacement	3 994.43		
Frais bancaires	308.61		
Loyer/Assurances	2 095.62		
Fournitures bureau	660.99		
Récompenses	3 562.79		
ODASE/CDOS	144.00		
Don / Evènements exceptionnels	200.00		
TOTAL	87 797.69	TOTAL	67 306.24
Livrets	48 948.37	Livrets	38 228.58
Cptes courants	5 856.71	Cptes courants	36 742.14
		Intérêts	325.81
TOTAL	142 602.77	TOTAL	142 602.77

Le Vérificateur aux comptes, Monsieur Arnaud ARGOULT atteste que, le samedi 26 octobre 2019, il a eu l'accès à l'ensemble des pièces comptables du Comité Départemental de Tir de l'Indre sur la saison 2018/2019.

Après vérification de ces documents et suite à la présentation des bilans financiers par Monsieur Eric GUIGNARD, trésorier du Comité départemental de Tir de l'Indre, il certifie l'exactitude du bilan et compte de résultat de cette association.

Monsieur Christian DEVAUX, qui devait contrôler les comptes avec Monsieur ARGOULT a été excusé.

Eric GUIGNARD, présente le budget prévisionnel 2019/2019 :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de déplacements	4 200,00	Licences	9 500,00
Photocopies	4 500,00	Engagements dép.	4 000,00
Loyer / Assurances	2 500,00	Redevance concours	1 200,00
Formation	1 500,00	Coupe de l'Indre	400,00
Récompenses	2 300,00	Remboursement matériel :	
Fournitures de bureau	1 500,00	Brion	800,00
ODASE / CDOS	200,00	Châteauroux	1 000,00
Site internet	800,00	Mézières	700,00
Frais bancaires	300,00	Issoudun	1 500,00
Redevances Comité	1000,00	Chabris	700,00
Dons / Evènements excep.	200,00		
TOTAL	19 800,00	TOTAL	19 800,00

5- Approbation du compte rendu du trésorier

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes. Quitus est donné au trésorier.

6- Rapport moral du Président

Je vous remercie pour votre présence, à cette Assemblée Générale qui clôture la saison 2018/2019.

- Avant de commencer le rapport moral, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette saison sportive et en particulier à Monsieur Pierre PERRUCAUD décédé le 30 octobre 2018. Il a été secrétaire de notre Comité de 1996 à 2012, et Président de la Société de Tir de CHATEAUROUX. Il a toujours fait preuve de disponibilité auprès de tous les Clubs qui lui demandaient de l'aide et en particulier pour les boîtes de commande des Stands 25 mètres. Pierre était toujours disponible pour rendre service.

Le 24 septembre dernier, c'est Madame Joëlle LEDOUX du club de BRION qui nous quittait. Toujours d'humeur égale, souriante, pas un mot plus haut que l'autre, elle était appréciée de tous. Sa dernière participation à nos concours fut celui de DEOLS, le 1er Septembre.

Je vous demande de bien vouloir observer pour eux une minute de silence.

Je commencerais mon propos en adressant mes remerciements au Conseil Régional, au Conseil Départemental, aux Communes qui, par leurs aides financières, nous permettent de mener à bien toutes les activités et le développement de nos Clubs.

Je remercie une nouvelle fois Patrick LAMARQUE, Directeur des compétitions à la F.F.TIR et à toute son équipe pour la confiance et l'aide qu'ils nous ont apportées pendant toute la durée des compétitions au C.N.T.S.

Mes remerciements vont également aux employés du C.N.T.S. qui nous aident régulièrement pour la mise en place du service de la restauration rapide.

Merci bien entendu à tous les membres du Conseil d'administration du Comité et les Présidents d'associations pour leur participation aux diverses réunions et aux bénévoles qui pour certains, ont participé à l'organisation des compétitions Nationales et Européennes au C.N.T.S.

Cette année notre participation aux compétitions au C.N.T.S. a été très compliquée du fait des plannings qui nous avaient été remis. Concernant notre présence régulière pour chaque manifestation, beaucoup de choses sont à revoir avec la Fédération.

Chaque année, nous souhaitons avoir de nouveaux candidats à l'Arbitrage. Actuellement nous n'en avons plus que douze. Deux ont quitté la région et un est décédé.

Plusieurs examens ont été organisés cette année. Ils concernent :

National I.S.S.F

FRONTERA Jean Emmanuel et MICHEL Jean Yves

National T.S.V.

AVIGNON Anne

Régional I.S.S.F

AVIGNON Anne et FORESTIER Guillaume

Régional Para-Tir

AVIGNON Anne – FRONTERA Jean Emmanuel – MICHEL Jean Yves et moi même

Départemental I.S.S.F

OBER Patrick

Nous avons également 3 stagiaires pour le passage de l'examen d'Arbitre Départemental : BARTHELEMY Thierry, CAMPAN Patrice, GRABOWSKI François.

Un Arbitre par club serait évidemment l'idéal. Souhaitons que d'autres fassent la même démarche.

Cette année le nombre de licences était de 1063 pour la saison 2017/2018.

1126 pour la saison 2018/2019. Cette augmentation est due au travail fait dans les clubs et aux manifestations organisées depuis plusieurs années.

Le nombre de participants aux compétitions Départementales, Régionales, Nationales continue de progresser. Les jeunes qui participent à ces compétitions sont plus nombreux et leurs classements satisfaisants au niveau National. C'est encourageant pour les personnes qui participent à l'encadrement.

Depuis plusieurs années la Fédération Française de Tir a mis en place le système I.T.A.C. pour la gestion des licences et la communication avec vos adhérents. Il est indispensable que toutes les associations remplissent correctement les informations concernant leur club et la fiche de leurs tireurs.

A ce jour certaines informations sont fausses et il manque toujours la photo des adhérents ; ceci deviendra bientôt obligatoire. Chaque licencié peut aussi y modifier ses informations personnelles. Sur le site de la Fédération vous trouverez tous les conseils nécessaires à l'utilisation d'ITAC.

A ce jour 3 clubs n'ont qu'une seule personne pouvant accéder sur la fiche de leur association. Il est indispensable qu'un deuxième adhérent ait accès sur la page de votre association.

Je souhaite à tous les clubs d'excellents résultats pour la saison 2019/2020

Merci à toutes et à tous de votre intérêt pour le Tir Sportif.

Je vous remercie de votre attention.

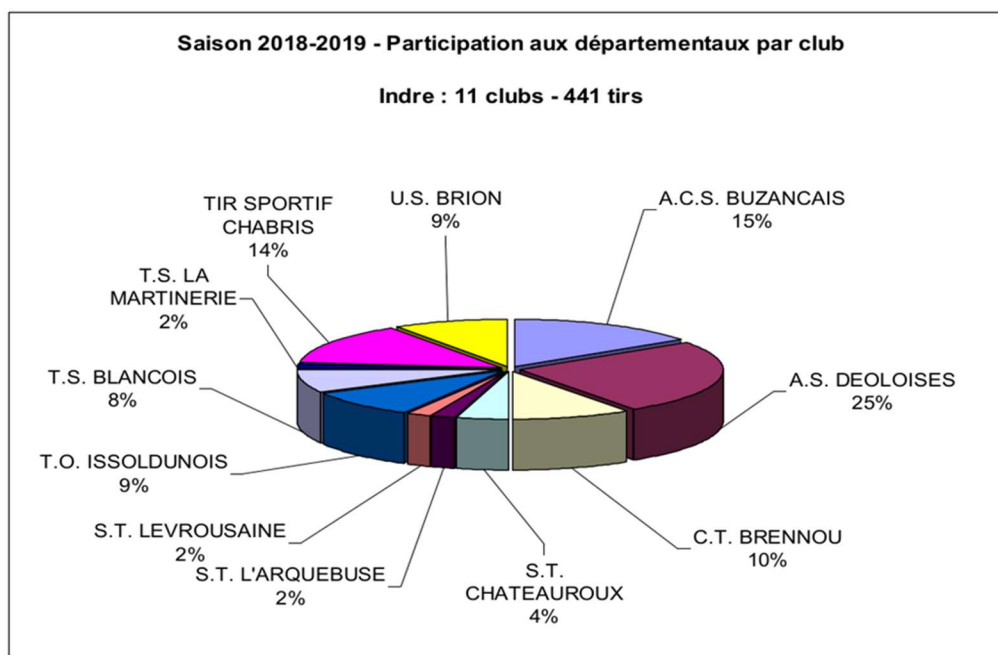
7- Compte rendu de l'activité sportive saison 2018/2019

Durant la dernière saison sportive, nous constatons que 11 clubs sur les 14 sociétés de Tir de l'Indre ont envoyé au moins 1 tireur sur un championnat Départemental. 37 disciplines ont été tirées pour un total de 441 tirs. Soit + 13.66% par rapport à l'an dernier

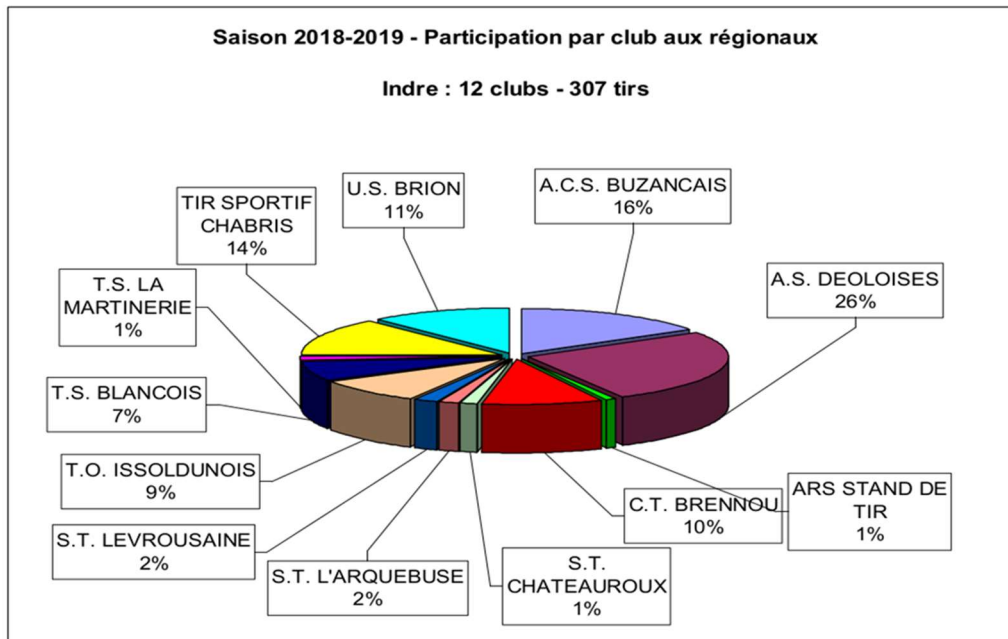
Lors des championnats régionaux, 11 clubs de l'Indre ont participé pour 307 tirs (+2.68 %).

Néanmoins entre les départementaux et les régionaux, nous constatons une perte du nombre de tirs de 30.39% soit (-) 134 tirs.

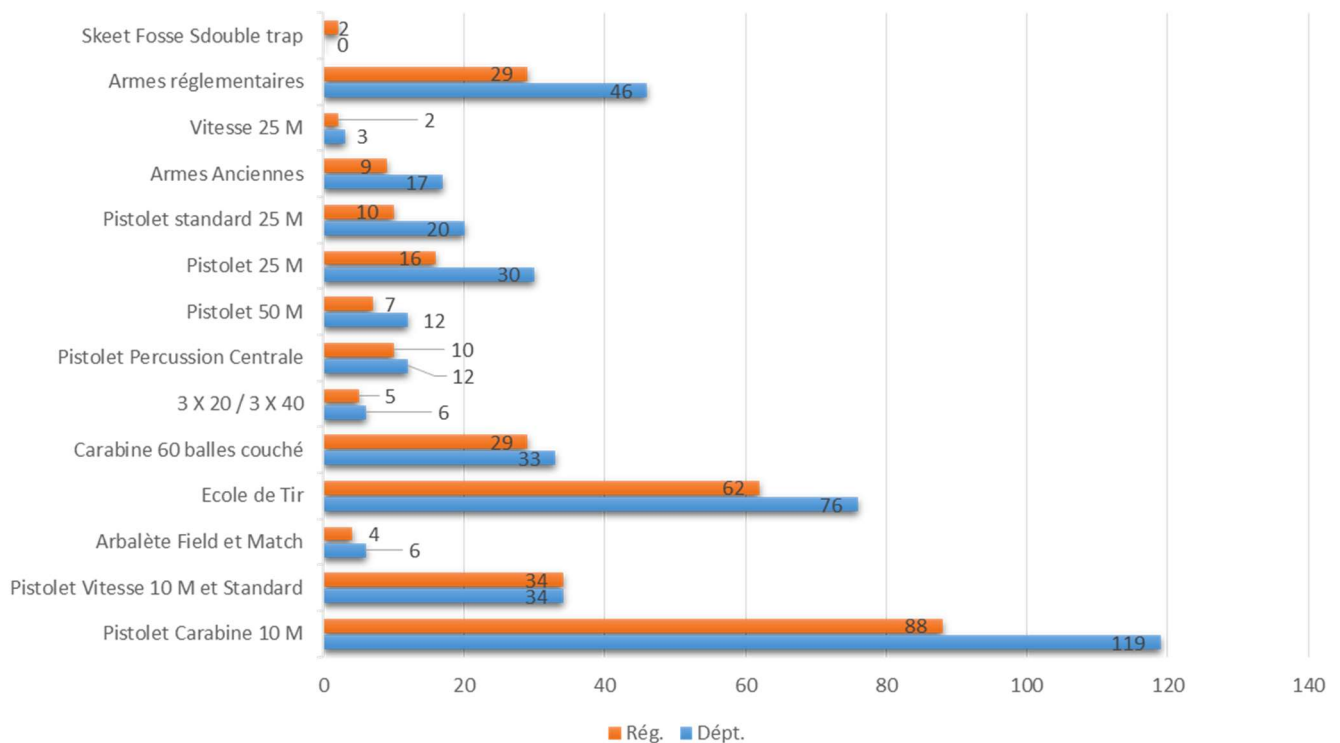
Graphique 4 : Participation des clubs aux championnats Départementaux



Graphique 5 : Participation des clubs aux championnats Régionaux



Graphique 6 : Nombre total d'engagements par championnats saison 2018/2019



Au niveau des résultats, lors de la dernière saison sportive sur les différents championnats régionaux et championnats France en individuel ou par équipe, les tireurs de l'Indre ont rapporté :

REGIONAL	OR	ARGENT	BRONZE
Individuel	37	39	28
Par équipe	12	3	3
TOTAL	49	42	31
122 Titres			

FRANCE	OR	ARGENT	BRONZE
Individuel	2	4	2
Par équipe	2	1	2
Equipes mixtes	1		
TOTAL	5	5	4
14 Titres			

Palmarès Championnats de France :

- Médaille d'Argent : Pistolet Vitesse 10 mètres – Junior Fille
MALLET Laurie – A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille d'Argent : Pistolet Standard 10 mètres – Junior Fille
MALLET Laurie – A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille de Bronze : Carabine 10 mètres – Cadet Garçon
LAPLANCHE Alexandre – T.O. ISSOLDUNOIS
- Médaille d'Argent : HP P1 Pistolet 10 mètres – Sénior 1
PERROCHON Jérôme – T.S. BLANCOIS
- Médaille d'Or : Pistolet 10 mètres EDT – Benjamin Fille
FAUCHON Florine - A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille de Bronze : Pistolet 25 mètres – Junior Garçon
SAUVAGET Théo - A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille d'Argent: Arbalète Field IR900 – Dame 1
REGNIEZ Mélanie - T.S. CHABRIS
- Médaille d'Or : Para – Tir R5 - EDT – Poussin Garçon
SEVENO Arthur – T.O. ISSOLDUNOIS

Palmarès Championnats de France par Equipe:

- Médaille de Bronze : Carabine 10 mètres – Dame 1
BOURGUIGNON Chloé, TRUCHON Adeline,
ARDELET Céline
U.S. BRION
- Médaille d'Argent : Carabine 10 mètres – Dame 2
ARDELET Sylvie, PELLETIER Muriel, GUIGNARD Sylvie
U.S. BRION
- Médaille d'Or : Pistolet 10 mètres EDT – Benjamin
BERTHELOT Ewen, FAUCHON Florine, SERRAIT Wyatt
A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille de Bronze: Pistolet Percussion Centrale – Sénior 3
LABRUNE Daniel, GARRIVET Pascal, PENIGUET Jean Pierre
A.S. DEOLOISES
- Médaille d'Or : Carabine 3 X 40 – Dame 1
BOURGUIGNON Chloé, TRUCHON Adeline,
ARDELET Céline
U.S. BRION

Palmarès Championnats de France des Clubs :

Médaille d'Or : Carabine 10 mètres – Adultes
DIVISION 2
BOURGUIGNON Chloé, TRUCHON Adeline,
ARDELET Céline, JOURDAIN Annabelle, PINATEAU Audrey
U.S. BRION

Médaille de Bronze : Carabine 10 mètres – Adultes
DIVISION HONNEUR
TRUMEAU Armand, LAPLANCHE Alexandre, JOISNOT Loan
LE FLOCH Louise, ARGOUT Iloane
T.O. ISSOLDUNOIS

Quelques tireurs de l'Indre ont participé aux championnats Internationaux. Trois titres ont été décrochés cette année :

Palmarès RWS cup – Dortmund (GER)

- Médaille d'Argent : Pistolet 10 mètres Match 2 – Junior
SAUVAGET Théo
A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille de Bronze : Mixed team pistol – Junior
SAUVAGET Théo
A.C.S. BUZANCAIS

-Médaille d'Argent : Pistolet 10 mètres – Junior Fille
FAUCHON Estelle
A.C.S. BUZANCAIS

Ces résultats sont très encourageants. Félicitations à tous nos compétiteurs. Le Palmarès est disponible sur le site du Comité.

8- Date et lieu de l'Assemblée Générale électorale 2020

Il est proposé aux membres de l'assemblée le lieu de la prochaine Assemblée Générale Elective du Comité. Celle-ci sera organisée à la Maison des Sports à Châteauroux comme cette année.

La date retenue est le Samedi 03 octobre 2020 à 14h30. La proposition est validée.

9- Date et lieu de la remise des récompenses saison 2019/2020

Il est proposé aux membres de l'assemblée le Samedi 31 octobre 2020 à 16h00, à la Maison des Sports à Châteauroux. La proposition est validée.

10-Vérificateurs aux comptes pour l'Assemblée Générale 2020

Bernard DURANTET, demande deux volontaires parmi l'assistance pour être vérificateurs aux comptes lors de l'Assemblée Générale de l'an prochain.

Se proposent Messieurs Michel BAUDOIN et Arnaud ARGOUT. Ces deux candidatures sont actées et validées par l'Assemblée Générale.

11- Organisation des prochains Championnats Départementaux

Le Championnat Départemental 10 mètres aura lieu les 08, 09 et 10 Novembre 2019 au stand de tir de Chabris.

Les engagements seront clos le 28 octobre 2019.

Votre règlement doit nous parvenir avant la compétition. Dans le cas contraire, les compétiteurs ne pourront pas concourir. Engagement : 10.00 € par discipline.

Rappel : L'heure d'appel des tireurs sur le pas de tir est 15 min MINIMUM avant le temps de préparation et essais.

12- Organisation des prochains Championnats Départementaux CDFC

Lors du dernier Comité directeur de la Ligue du 5 octobre 2019, Frédéric MURAT a évoqué l'organisation du tour départemental du Championnat de France des Clubs 10m, imposée par la GS.

Après questionnement auprès de la Fédération, une décision du Comité Directeur suffit pour décider d'organiser ou non cette compétition. **La qualification serait open à l'échelon régional.** Le formulaire est actuellement en ligne sur le site de la Ligue.

Les départements peuvent organiser un match amical pouvant servir d'entraînement au tour régional.

Gilles DUMERY, Président de la Ligue, a demandé lors du Comité Directeur un tour de table auprès des Présidents de Comités sur l'annulation ou le maintien de l'organisation du tour départemental du CDFC 10m : Les 5 Présidents des comités départementaux optent pour une annulation de l'organisation de ce match et les membres du Comité Directeur ont confirmé ce vote.

Il est acté d'arrêter l'obligation d'organiser le tour départemental du CDFC 10m.

Lors de l'assemblée Générale du CDT 36, plusieurs personnes présentes déplorent cette décision... « *C'est une bêtise* »... Ce championnat permettait pour certains jeunes, d'avoir une première expérience de compétition. Les clubs pouvaient présenter des jeunes de tous niveaux sans que cela soit « dommageable » pour l'équipe... Il est demandé de faire quelque chose dans l'Indre.

13 Questions diverses

Le Club de Déols pose la question suivante :

Est-il vrai que lors des compétitions au niveau national, il y aura récompense et podium uniquement s'il y a 3 équipes en lice ?

Eric GUIGNARD a posé la question lors du dernier Comité Directeur de la Ligue. Il explique que par conséquence, certains petits club comme Brion, se pose la question d'envoyer des tireurs individuels, qui ne feront pas de podiums, mais qui pourraient prétendre à une médaille en équipe et notamment au vu du montant des engagements... Eric précise que l'obtention de médailles peut permettre d'obtenir des subventions supplémentaires de la part d'une municipalité par exemple.

13 Questions diverses

Michel DOISEAU du C.T. Brennou pose une question à Bernard DURANTET :

« *Quelle est la position du corps arbitral du département par rapport aux arbitres de club ?* »

Réponse : « *Quand la Ligue le saura elle-même, je te donnerai la réponse ...* »

Eric GUIGNARD, trésorier du CDT 36 pose plusieurs questions à Bernard DURANTET :

« Concernant le premier achat d'armes pour les clubs : Pourquoi ne pas avoir demandé à plusieurs armuriers et seulement à deux : Recht et Gilles ? Et pourquoi une différence sur les devis ? Gilles 6 000 euros et Recht 12 000 euros. »

Pas de réponse...

«Deuxième achat d'armes pour 20 000 euros, pas de devis achat, la commande a été faite directement chez Recht. Pourquoi ? »

Réponse de Bernard DURANTET : *« Des devis ont été demandés, mais je ne me souviens plus... »*

« Concernant l'achat de l'arme pour le Pêchereau, pourquoi un club ne peut acheter une arme où bon lui semble ? »

Bernard DURANTET explique *« qu'il ne comprend pas, le club pouvait commander où bon lui semble... »*

Eric GUIGNARD lit ensuite un courriel envoyé à Bernard DURANTET en date du 28 juillet 2019 où il dénonce plusieurs irrégularités dans le contrat passé avec le club de Déols suite à la participation de clubs au CNTS.

Eric GUIGNARD dénonce également un changement de compte auprès de la FF Tir dans ITAC sans qu'il ne soit mis au courant...

Bernard DURANTET explique que *« ...c'est la Fédération qui a fait ce choix... »*

Eric GUIGNARD informe l'assistance que durant les différentes actions au CNTS cette année, des erreurs récurrentes concernant nos versements, ont été constatées par le Crédit Agricole. La banque a contacté Eric par téléphone fin juillet... Elle pointe un écart de 1350 euros lors d'un versement par exemple...

Bernard DURANTET : *« les erreurs de banque ont toujours été en faveur du CDT36... »*

Eric fait part également d'un courriel envoyé le 19/09/2019 concernant l'achat d'une carabine pour le Pêchereau. Lorsqu'il s'est adressé au président du club pour établir le contrat, celui-ci a informé Eric qu'ils n'avaient pas commandé de carabine... A la question : *« serait-il possible de savoir à qui cette arme a été attribuée ? »* Eric n'a reçu à ce jour aucune réponse ...

Bernard DURANTET explique *« que la carabine n'est pas volée... », « Elle est chez moi... », qu'il « ne se souvient pas de tous les commandes passées pour les clubs ».*

Au regard de tous ses dysfonctionnements, Eric GUIGNARD ne souhaite plus assumer ses responsabilités de trésorier au CDT 36... Son courrier de démission arrivera courant novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H50.

Le Président

Le Secrétaire



Bernard DURANTET

Jean Emmanuel FRONTERA

Je ne signe pas ce compte rendu